Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2014) **Heft:** 2023

Artikel: Electricité: liberté à petits pas : bilan intermédiaire d'un marché en

prudente transformation

Autor: Tille, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1012669

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Electricité: liberté à petits pas

Bilan intermédiaire d'un marché en prudente transformation

Albert Tille - 20 janvier 2014 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/25103

La concurrence sur le marché de l'électricité ouverte dès 2009 progresse, mais moins rapidement que prévu. Un rapport de l'Office fédéral de l'énergie analyse l'évolution pour déterminer si la nouvelle loi a bien atteint ses objectifs.

La réponse est positive, mais nuancée. L'approvisionnement en électricité est garanti dans toutes les parties du pays. La compétitivité internationale de la Suisse reste bonne. Malgré la crainte d'un dérapage provoqué par le profond changement des règles du marché, le prix de l'électricité est resté pratiquement stable. En revanche, l'ouverture à la concurrence pour les gros consommateurs (à partir de 100 MWh), qui est pourtant le principal objet de la réforme, reste minoritaire. Quant au développement de l'électricité renouvelable, il demeure faible.

Pour permettre au consommateur final de choisir l'origine de son électricité et de son prix, la nouvelle régulation a imposé de séparer les fonctions tout au long de la chaîne: centrales de production, réseau de transport, réseau de distribution (DP 1705). La loi et son ordonnance prescrivent les règles fixant les tarifs de chaque acteur du marché. La Commission fédérale de <u>l'électricité</u> tranche les différends sous réserve d'un

recours au Tribunal administratif fédéral.

La mise en place de ce nouveau dispositif ne s'est pas faite sans peine. Elle explique pour une bonne part pourquoi seulement 13% des gros consommateurs ont changé de fournisseur.

Ce sont principalement les très grandes entreprises qui ont choisi la concurrence, ce qui représente 26% de l'électricité consommée en Suisse. Les nouvelles donnes du marché international de l'électricité ont également influencé l'attentisme des entreprises. L'accident nucléaire de Fukushima, la forte injection d'énergie éolienne et la fermeture de centrales nucléaires en Allemagne, le développement du photovoltaïque en Italie comme en Allemagne ont provoqué des fluctuations imprévues de prix. A l'incertitude des marchés s'ajoute celle de l'accord sur l'électricité en négociation depuis six ans avec Bruxelles. Le Conseil fédéral prévoyait initialement de procéder en 2014 à l'étape suivante, à savoir la libéralisation du marché pour tous les consommateurs. Le projet, qui peut être bloqué par référendum, est renvoyé à 2016 au plus tôt.

La compétitivité du secteur suisse de l'électricité, étroitement lié aux pays voisins, reste bonne. La Suisse est importatrice en hiver et exportatrice en été. Les incertitudes du marché international n'ont en rien diminué les échanges avec l'étranger. Ils sont en augmentation. En revanche, le solde financier positif des échanges chute depuis quatre ans. Après des pointes supérieures à deux milliards de francs, les excédents sont désormais inférieurs au milliard.

Le grand chambardement du marché n'a pas mis en danger la sécurité de l'approvisionnement en Suisse. Elle demeure bonne en comparaison internationale. Les interruptions du réseau se limitent à environ 15 minutes par année. Elles ont connu un bond à 22 minutes en 2012 en raison de la tempête Andrea et d'un hiver particulièrement enneigé! Dans son rapport, l'Office fédéral met toutefois en garde: dans les échanges internationaux, en raison du développement des énergies renouvelables, les écarts de fréquences et de tensions sont en hausse et peuvent déstabiliser le réseau. Il convient donc d'éliminer un certain nombre de goulets d'étranglement.

La progression des nouvelles énergies reste confidentielle. Le renouvelable – l'hydraulique non compris – n'atteint pas 3% de la production. Près de la moitié provient de l'incinération des ordures. Malgré la rétribution à prix coûtant du courant injecté, prévue dans la loi sur l'énergie (art. 7), la production décentralisée n'atteint pas 1% contre 58% pour l'hydraulique, 36% pour le nucléaire et 3% pour le thermique.

L'approvisionnement conforme aux principes du développement durable prévu par la loi reste donc un but lointain.

L'idéologie libertarienne d'Avenir Suisse

Un «indice de liberté» qui laisse pantois

Jean-Pierre Ghelfi - 16 January 2014 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/25094

En tapant *«indice»*, Google fournit plus de 42 millions de références. Beaucoup sont inévitablement redondantes. Ces quêtes indicielles témoignent d'un trait de notre époque à vouloir établir des classements sur tout et n'importe quoi. Si l'on précise que l'on est intéressé par un *«indice de liberté»*, ce sont encore plus de cinq millions de références qui sont proposées. L'indigestion menace toujours.

Wikipedia propose deux entrées. L'une concerne un indice de démocratie et l'autre un indice de liberté économique. Les deux sources de l'encyclopédie électronique sont établies, pour la première, par une filiale de l'hebdomadaire britannique The Economist et, pour la seconde, par la Heritage Foundation et le Wall Street *Journal*. Leur origine est donc indiscutablement conservatrice. Ces indices n'ont pas seulement pour but d'informer, ils sont aussi, si l'on ose dire, militants. Il ne s'agit pas seulement de

défendre la démocratie, mais au moins autant de promouvoir la conception anglo-saxonne de l'économie de marché et du capitalisme, pour laquelle toute restriction à la liberté du commerce équivaut à un projet socialiste, sinon communiste.

Sera-t-on surpris d'apprendre que, dans une optique très voisine, Avenir Suisse, le *think tank* de la grande industrie helvétique, élabore également un indice de liberté, dont la dernière version a fait l'objet d'une communication en décembre dernier?

Pour être francs, nous n'avions pas pensé nous y intéresser – qu'apporte en effet un classement supplémentaire s'ajoutant à des milliers d'autres? En fait, ce ne sont pas les résultats des calculs qui ont retenu notre attention, mais la méthodologie utilisée et les critères retenus.

Réglementations cantonales

L'indice de liberté d'Avenir

Suisse se concentre sur les cantons, puisque les normes fédérales sont par définition identiques pour tout le pays. Il s'agit donc de voir comment les cantons utilisent leurs compétences pour promouvoir ou au contraire restreindre les libertés individuelles.

Le calcul de l'indice repose pour moitié sur des indicateurs économiques et pour moitié sur des indicateurs civils. Sont prises en compte, dans la première catégorie, des données relatives aux finances cantonales, à la charge fiscale des familles ou à la quote-part de l'Etat, qui reprennent pour l'essentiel ce que l'on sait déjà par ailleurs dans ce domaine. Plus intéressants sont les indicateurs civils, tels que la consommation d'alcool sur la voie publique, le libre choix de l'école, la protection des nonfumeurs, etc.

L'idéal de liberté, selon Avenir Suisse, est l'absence de toute intervention cantonale. Plus les magasins peuvent être ouverts tardivement le soir, par